

Sécurité de la vieillesse

ceux qui nous critiquent dans tous les partis nous ont accusés de larmoyer ou encore de nous comporter comme des paranoïaques dès qu'il est question de pensions. Je pense que le parti créditiste s'est mis lui-même dans une excellente position pour blâmer les autres partis de ne pas abaisser l'âge de la retraite en ce moment. Voilà pourquoi j'espère que le ministre profitera de l'occasion pour nous donner des éclaircissements.

Laissez-moi dire aux députés créditistes que si je croyais que nous pouvions faire abaisser l'âge sans retarder l'adoption de la hausse de pension à \$100 et de l'augmentation du supplément, en renvoyant toute cette question au comité qui pourrait en reprendre l'étude, je voterais comme eux, mais je ne suis pas convaincu de cela. Je n'ai pas de voie de communication privilégiée avec le ministre, bien que nous ayons le même prénom, mais je crois que ce qui va se passer, c'est qu'à la suite de cette motion de renvoi, nous serons accusés de retarder et de gêner la mise en œuvre immédiate de la nouvelle augmentation. Quoi qu'en ait dit le député de Champlain (M. Matte), le crédit social portera le plus gros du blâme d'avoir retardé l'adoption de cette mesure, quel que soit son raisonnement.

J'ai lu l'amendement très attentivement et je ne vois pas qu'il soit question d'abaisser l'âge d'admissibilité. S'il renfermait une telle disposition, il serait irrecevable. Ce parti a proposé un amendement uniquement pour en retirer un avantage politique. C'est normal parce que c'est la raison de notre présence ici, retirer des avantages politiques. Nous sommes des hommes politiques, nous jouons les jeux de la politique et il faut bien le reconnaître. Le parti n'a pas le monopole des tours politiques. Nous sommes tous assez adroits à ces jeux sinon nous ne serions pas ici, à l'avant-scène.

Une voix: Occupez-vous donc de votre propre parti.

M. Rose: Je sais que certains députés qui ne sont pas très loin, oseront dire qu'ils ne sont pas des hommes politiques, mais plutôt des hommes d'État. L'amendement proposé a une portée très générale et quelle que soit l'attitude du NPD notre passé est sans équivoque sur la question des pensions. Nous ne nous laisserons pas contraindre par des trucs parlementaires de cette sorte.

Le 1^{er} mars, nous avons eu l'occasion d'écouter le très profond, impressionnant et intéressant discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) qui nous a entretenus de questions sociales et de la sécurité de la vieillesse, mais je pense, d'une manière presque défensive. A mon avis, il importe d'examiner la question de la sécurité de la vieillesse comme nous l'avons fait à diverses occasions. La vieillesse est une époque de grande incertitude. Les législateurs peuvent régler certains problèmes, mais il en existe d'autres au sujet desquels nous sommes impuissants. Des gens comme, ma mère, par exemple, ont bien des raisons de douter de sa sécurité.

Des voix: Bravo!

M. Rose: C'est à cause de son âge. Durant son discours, le ministre a cité ses parents comme exemple et je ne vois pas pourquoi je ne pourrais faire la même chose pour les miens.

M. Baldwin: Vous n'avez donné la sécurité qu'au gouvernement.

M. Rose: Je ne m'intéresse pas à la sécurité de la vieillesse simplement de façon altruiste. Je m'intéresse beau-

[M. Rose.]

coup à l'état du citoyen âgé et à la manière dont on prend soin de lui, car j'espère en être un moi-même un jour. Les gens âgés doivent se plier à de grandes adaptations en raison d'un nouveau mode de vie. Peut-être ont-ils connu un deuil récent, et maintenant ils s'affairent à leurs foyers que leurs enfants ont tous quittés. Notre population étant très mobile, leurs familles sont dispersées à travers le pays. Ils souffrent probablement d'isolement, d'une santé chancelante et d'autres maux. Les législateurs peuvent agir pour les aider au cours de cette période d'adaptation, qu'on appelle par euphémisme l'âge d'or, mais il est bien des choses contre lesquelles ils ne peuvent rien. Certains problèmes ne sont qu'éléments du processus de vieillissement.

Je ne plaisante pas en disant que nous pouvons, à titre de législateurs, veiller à ce que les citoyens âgés ne manquent pas d'argent. A cet égard, nous n'avons pas été à la hauteur de la tâche pendant des années et nous ne faisons que commencer à rattraper le temps perdu. Soit dit en passant, je crois que c'est grâce à l'esprit d'initiative qu'ont manifesté certaines assemblées législatives provinciales. Plusieurs gouvernements provinciaux ont présenté une mesure globale établissant un revenu minimum, c'est-à-dire qui ne s'applique pas seulement aux citoyens âgés, mais aussi aux infirmes et aux aveugles. L'initiative n'est pas venue du gouvernement fédéral, quoiqu'il y collabore.

Nous n'avons pas veillé à ce que les prestataires de la pension de vieillesse ne soient pas impécunieux. Un grand nombre d'entre eux sont trop malades ou trop âgés pour s'occuper d'eux-mêmes, mais nous les avons négligés par milliers. Nous les forçons à terminer leur vie dans de petites chambres malpropres, puisque c'est là tout ce qu'ils ont les moyens de se procurer. Nous sommes à blâmer d'avoir agi de la sorte et nous ne pouvons y échapper. Aucun programme de dernière heure, portant les pensions à \$100, ou à peu près, ne nous affranchira de notre culpabilité. Je me sens aussi coupable que quiconque à cet égard.

Je vous l'accorde, nous avons fait du progrès quant au logement des vieillards. Aux termes de la loi nationale sur l'habitation, nous avons consenti des prêts grâce auxquels ont été construits dans certaines de nos villes et certains de nos villages des ghettos à la verticale, mais, ce faisant, nous avons fait doubler le coût de ces constructions et obligé les propriétaires à hausser les loyers à tel point qu'il reste peu de choses pour les autres nécessités d'une vie convenable pour les citoyens âgés qui ont la bonne fortune de loger dans ces habitations. Monsieur l'Orateur, j'hésite à risquer votre colère et à être rappelé à l'ordre. Je vais tout simplement dire qu'au sujet du logement, ma province fournit des subventions pour le logement des personnes âgées. Je crois que le gouvernement fédéral devrait faire de même au lieu de consentir des prêts qui ne font qu'augmenter les loyers et doubler le coût des immeubles dans une cinquantaine d'années.

• (1610)

Dans le peu de temps dont je dispose, j'aimerais parler de deux points importants. D'abord, envisager sérieusement la baisse de l'âge d'admissibilité aux pensions, et ensuite, comme question connexe, les régimes de pension privés. Si les lois étaient modifiées en ce qui concerne les régimes de pension privés de sorte que les employés auraient davantage voix au chapitre, nous n'aurions pas besoin de tant de fonds publics. A l'heure actuelle, certains de ces régimes de pension sont des escroqueries,